

ÉDITORIAL

Le 26 juin, cette fête des 100 ans a eu de la saveur !

Une fête SDG (*Soli Deo Gloria* comme l'écrivait J.-S. BACH) pour rappeler que Jésus-Christ est la source de La Cause, que c'est bien Sa Cause. C'est lui qui envoie en mission et qui invite à œuvrer avec enthousiasme et méthode, selon le mot d'ordre de La Cause. Ce numéro reproduit la méditation du pasteur et président de la Fondation, Christian Bonnet, comme un envoi à poursuivre nos engagements.

Une fête pour plonger dans les racines historiques avec l'historien Patrick CABANEL et en présence de nombreux descendants de Freddy et Élisabeth DURRLEMAN.

Une fête de reconnaissance internationale marquée par l'intervention d'un représentant pour chacun des pays où travaille la Fondation La Cause :

La **Corée du Sud** avec Sook-Hee YOUN et la cantatrice Mi-Kyung CAISSIAL. Le **Togo** avec la pasteure Mana YÉVU qui s'est vu remettre par la Branche Aînée Unioniste de Poissy un don de 3000 euros pour financer un

Sommaire du N° 507

- La Cause, une réponse à l'appel du Christ
- Le Département Enfance défie les crises
- Haïti au cœur de la tourmente
- Infos de La Cause et résultats tombola
- Encart: *Un nouveau souffle avec La Cause*

projet de l'orphelinat CAST. Le **Cameroun** avec Coco Bertin MOWA, chanteur, fondateur du Centre des aveugles CJARC. **Haïti** avec le représentant international de la Fédération Protestante d'Haïti, président de la plateforme Haïti de la Fédération Protestante de France, le pasteur Rodrigue VALENTIN. Il a exprimé sa reconnaissance pour le travail de La Cause et témoigne dans ce numéro de la tourmente traversée par Haïti. Les



7000 euros recueillis grâce à la tombola contribueront à financer la réhabilitation des bâtiments de l'orphelinat Compassion d'Haïti. **Madagascar** avec un film très touchant, réalisé spécialement par les enfants de l'orphelinat du Semeur à Itaosy, pour remercier La Cause.*

Une fête pour réfléchir sur « L'apport des protestants dans le travail social au sein d'une République laïque ». * La table ronde animée par la journaliste Valérie THORIN permet un échange entre le président du Sénat Gérard LARCHER, le secrétaire général de la Fédération de l'Entraide

Protestante, Jean FONTANIEU, la présidente de la Fédération des Associations Familiales Protestantes Françoise CARON, sans oublier l'approche théologique avec le théologien Christophe PAYA, doyen de la faculté libre de théologie de Vaux-sur-Seine.

Une fête avec des témoins de chacun des quatre Départements d'action. Et je salue particulièrement Joëb FIDALY, bénévole que sa cécité n'empêche nullement de rester fidèle à son poste à La Cause semaine après semaine!

Une fête avec des artistes chrétiens de renom. Les musiciens: Jean-Christophe ROBERT (hautbois), Sandrine POURAILLY (harpe), Philippe HUSSER (flûte de Pan); les chanteurs: Gil BERNARD et Mi Kyung CAISSIAL; l'acteur Gérard ROUZIER. Mais aussi les presque 100 Solos qui ont chanté leur reconnaissance. Les écrivains Philippe DAUSSIN, Patrick CABANEL...

Une fête avec le soutien des sponsors qu'il est bon de remercier: Réforme, Alliance Presse, Agapé Village, Peugeot, Hermès, Fréquence Protestante, Denys Audio, le Puy du Fou... !

Ce numéro estival des Nouvelles fait écho à cette fête que nous venons de vivre !

Bonne lecture !



Alain Deheuvels

Pasteur - Directeur Général de la Fondation
* Ces films et interventions peuvent être consultés sur le site www.lacause.org

LA CAUSE, UNE RÉPONSE À L'APPEL DU CHRIST

Le passage que nous venons de lire se situe à la fin du sermon sur la montagne dans l'évangile de Matthieu. Il en constitue en quelque sorte la conclusion, illustrée par la parabole des deux maisons: celle construite sur le sable et celle construite sur le roc.

J'ai toujours été frappé par l'étroite correspondance que l'on trouve entre l'enseignement de Jésus dans le Sermon sur la montagne et celui de l'apôtre Jacques dans sa lettre. Or, la tradition de l'Église rapporte que Jacques était le frère de Jésus, un autre fils de Marie et que probablement ils ont grandi ensemble, échangé sur la meilleure manière de servir Dieu et que leurs conclusions sont restées convergentes, même des années après la mort de Jésus. Pour Jacques aussi, une foi qui ne se manifeste pas dans des œuvres concrètes, c'est comme si elle était morte. Pour lui, «Voici en quoi consiste la religion pure et authentique: secourir les orphelins et les veuves dans leur détresse et se garder de toute tache due à l'influence de ce monde» (Jacques 1.27).

Eh bien, chers amis, vous l'avez entendu dans les propos très fermes de Jésus: ceux qui expriment leur foi uniquement dans le domaine spirituel, ceux-là Jésus les rejettera loin de lui au dernier jour. Car, ne faisant pas du bien aux orphelins et aux veuves, aux yeux de Jésus, c'est comme s'ils commettaient le mal.

«Ce ne sont pas tous ceux qui me disent: "Seigneur, Seigneur!", qui entreront dans le royaume des cieux, mais ceux qui font la volonté de mon Père qui est dans les cieux. Au jour du jugement, beaucoup me diront: "Seigneur, Seigneur, n'est-ce pas en ton nom que nous avons été prophètes; n'est-ce pas en ton nom que nous avons chassé des démons? n'est-ce pas en ton nom que nous avons accompli de nombreux miracles?" Alors je leur déclarerai: "Je ne vous ai jamais connus; allez-vous-en loin de moi, vous qui commettez le mal!"

Ainsi, celui qui écoute ce que je viens de dire et le met en pratique sera comme un homme avisé qui a bâti sa maison sur le roc. La pluie est tombée, les torrents ont débordé, la tempête s'est abattue sur cette maison, mais elle ne s'est pas écroulée, car ses fondations avaient été posées sur le roc.

Mais celui qui écoute mes paroles et ne les met pas en pratique sera comme un homme insensé qui a bâti sa maison sur le sable. La pluie est tombée, les torrents ont débordé, la tempête s'est abattue sur cette maison et elle s'est écroulée: sa ruine a été totale.»

Quand Jésus eut achevé ces paroles, tous restèrent impressionnés par son enseignement; en effet, il leur donnait son enseignement avec autorité, à la différence de leurs spécialistes des Écritures.

Matthieu 7.21-29

Lorsqu'en 1920 Freddy Durrleman a créé La Cause, il s'est immédiatement situé dans ce mouvement spirituel qu'on a appelé le Christianisme social. Wilfred Monod, que l'on considère comme l'initiateur de ce mouvement au sein du protestantisme français avait une prédication tout à fait claire à ce sujet. «Je ne peux pas aimer tantôt l'homme et tantôt Dieu, vivre une vie laïque durant la semaine, et vivre une vie sacrée pendant le dimanche. Je n'ai qu'une âme et cette âme n'a qu'un idéal: vivre! Si j'aime les hommes, j'aime Dieu; si j'aime Dieu, j'aime les hommes. Cessez donc d'opposer, comme des contraires, les deux pôles d'une même vérité.»

Monod et Durrleman étaient des contemporains. Ils ont compris que, quand Jésus déclare que le premier commandement, l'amour pour Dieu, est semblable au second, l'amour pour le prochain, c'est qu'il s'oppose à des œuvres exclusivement spirituelles, parfois assez atemporelles, et promeut une éthique conduisant à un christianisme pra-

tique et actuel. Je cite à nouveau Monod: «Le second commandement, dit Jésus, est pareil au premier, c'est-à-dire que la mission de l'Église n'est pas seulement religieuse, mais sociale.» Pour ces deux hommes de foi, il n'existe pas de frontière entre un christianisme spirituel et un christianisme social. L'un ne peut pas exister sans l'autre. À la fin de sa vie, Monod disait: «Mieux vaudrait

avoir servi Jésus-Christ sans le nommer, que d'avoir nommé Jésus-Christ sans le servir». Vous le constatez, nous sommes exactement dans la ligne de cette parole un peu brutale de Jésus: «Je ne vous ai jamais connus; allez-vous-en loin de moi, vous qui commettez le mal!»

Freddy Durrleman lui aussi tenait fermement dans chacune de ses deux mains la dimension spirituelle de l'Évangile et la dimension sociale de l'Évangile. Par exemple, il critiquait les partis politiques ou les syndicats qui aspiraient à une transformation sociale, mais en faisant l'économie d'une conversion personnelle. Pour lui, seul l'Évangile de Jésus-Christ peut produire dans le cœur de l'être humain le changement d'attitude qui rend possible la transformation de la société toute entière. Sans une profonde conversion du cœur de l'homme, il est chimérique d'imaginer transformer les relations entre les hommes. C'est pourquoi, pour Freddy Durrleman, l'exigence de la mission passe avant les considérations doctrinales ou les différences

Fondation LA CAUSE * Fondation LA CAUSE * Fondation LA CAUSE * Fondation LA CAUSE * I

confessionnelles. Il disait volontiers : « La Cause aurait-elle tort de se faire toute à tous, luthérienne avec les luthériens, évangélique avec les évangéliques, réformée avec les réformés, méthodiste avec les méthodistes pour en sauver au moins quelques-uns ? » Là encore Durrleman rejoignait la conviction forte que Jésus a exprimée dans une prière la veille de son arrestation : « Qu'ils soient un... afin que le monde croie ! » (Jean 17.21).

Au sortir de la Première Guerre mondiale, la France compte un très grand nombre de veuves et d'orphelins. La Cause se mobilise immédiatement et se met au service de ces deux catégories de personnes en souffrance. La première urgence n'est plus comme aux temps bibliques de leur fournir des moyens de subsistance, mais bien de les entourer sur le plan affectif et leur donner la possibilité d'un nouveau départ dans la vie, ce que visait la création du service Éliézer et du service d'adoption. « La religion pure et authentique, dit l'apôtre Jacques, c'est secourir les orphelins et les veuves dans leur détresse. »

Le christianisme social dans lequel s'inscrit l'action de La Cause a donc redécouvert une forme d'équilibre entre l'attachement à Dieu et l'engagement au service du prochain. Bien d'autres chrétiens dans les siècles précédents ont eu cette même intuition. Ainsi Jan van Ruysbroek, un religieux appartenant au courant de la mystique rhénane, disait : « Si tu es en extase et que ton frère a besoin d'une tisane, quitte ton extase et va porter la tisane. Le Dieu que tu quittes est moins sûr que le Dieu que tu trouves. »

Bâtir notre vie ou notre œuvre

sur le double commandement d'aimer Dieu et d'aimer son prochain, c'est la bâtir sur ce qui fait le cœur du



message de Jésus, sur la manière originale qu'il a eu par rapport à ses contemporains de comprendre le sens et l'intention de la Parole de Dieu.

Cette fidélité n'est pas donnée une fois pour toutes, elle est à rechercher sans relâche, en se laissant guider par l'Esprit de Dieu qui est, rappelons-le, un esprit d'amour, de force et de sagesse. La Cause a traversé un siècle d'histoire, elle a tenu bon malgré les tempêtes, parce qu'elle avait été posée par ses créateurs sur le roc de la parole de Dieu et sur la solidité de ses exigences, c'est-à-dire sur un véritable esprit de service. « Non pas notre cause ou votre cause, disait Durrleman, mais La Cause, dans un anonymat superbe, La Cause, qui ne s'appelle pas autrement parce que c'est Sa Cause, celle de Jésus-Christ à qui un jour, nous nous sommes donnés. »

Ce centième anniversaire de la Cause nous invite les uns et les autres à nous interroger sur notre vie de foi. Est-ce que nous nous contentons de prier « Seigneur, Seigneur ! » ou est-ce

que nous sommes prêts à mettre notre foi en œuvre dans des actions concrètes ? Est-ce que nous nous contentons de pleurer sur le déclin des Églises dans notre société, ou bien sommes-nous prêts, comme Ésaïe, à dire au Seigneur : « Me voici, envoie-moi » (Es 6.8) ? Est-ce que nous sommes dans l'attitude de ceux qui pensent « Après moi le déluge », ou bien avons-nous le souci de nous engager pour que les générations à venir aient elles aussi la chance d'entendre le message de la bonne nouvelle de l'amour de Dieu ? Seul cet amour est capable de nous transformer radicalement et de changer aussi le monde dans lequel nous vivons !

Frères et sœurs, si nous marchons selon l'Esprit de Jésus, vivons aussi selon son Esprit !

Pasteur Christian BONNET
Président de la
Fondation La Cause

Méditation prononcée le 26 juin 2021



Fondation
reconnue d'utilité publique
100 ANS
1920-2020
LA CAUSE

N° 507 : Juillet - Août - Septembre 2021
Organe trimestriel de la Fondation La Cause
69 av. Ernest Jolly 78955 Carrières-sous-Poissy
01 39 70 60 52 - fondation@lacause.org
www.lacause.org
Directeur de publication : Alain Dehevels
Abonnement : 4 € - Prix du numéro : 1 €
IBAN LBP : FR10 20041000 0157 5535 9F02 037
Suisse : La Cause, Bulle 18-1723-4
Imprimerie : Le Réveil, Épernay
Commission Paritaire n° 0926 G 86756

LE DÉPARTEMENT ENFANCE DÉFIE LES CRISES

Après deux années de difficultés liées à la crise sanitaire, à la famine qui sévit en Haïti et à Madagascar, à l'insécurité haïtienne, nous tenons à exprimer notre reconnaissance pour la fidélité de nos donateurs qui n'ont pas diminué leur participation financière. Nous ne comptons pas le nombre de messages d'encouragement reçus tout au long de ces mois. Vous avez été particulièrement sensibles aux conditions de vie des enfants accueillis dans les orphelinats collaborant avec la Fondation La Cause au titre du programme de parrainage ou de l'aide humanitaire. Vous avez été touchés aussi par le courage au quotidien de directrices et directeurs de centres confrontés au virus, à la fermeture des écoles, à l'augmentation du prix de l'alimentation et bouleversés par la situation politique et sociale désastreuses d'Haïti. Grâce à vous, le personnel de ces structures et les enfants accueillis traversent ces épreuves en sachant qu'au delà de la distance, beaucoup d'amis en France prient pour eux et s'engagent à leurs côtés.

À ce jour, les 475 parrains et marraines ont permis l'envoi de **144 198 €** à destinations des 1600 enfants répartis dans les 20 centres d'accueil partenaires de la Fondation La Cause dans quatre pays (10 centres à Madagascar, 8 en Haïti, 1 au Cameroun, 1 au Togo). Cette aide versée à titre global soutient l'ensemble des enfants accueillis dans ces centres. Il faut ajouter à ce montant le financement complémentaire envoyé pour des projets des projets de développement, soit au total **190 700 €** envoyés en 2020.

Le parrainage n'est pas seulement une action financière (le soutien mensuel). C'est aussi un lien relationnel (plusieurs parrains et marraines échangent une correspondance avec un jeune ou un enfant) et spirituel porté par la prière.

LE PARRAINAGE, UN ENGAGEMENT CONCRET

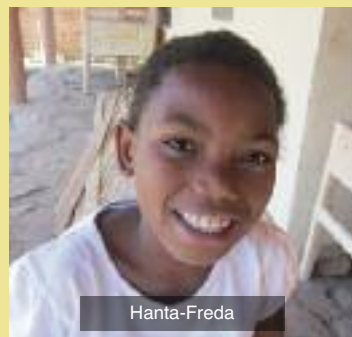
Le parrainage permet de lutter efficacement contre la pauvreté en soutenant les centres qui accueillent les enfants orphelins de l'un ou de leurs deux parents ou encore des enfants issus de familles précarisées par la situation économique et qui ne peuvent plus en assurer la charge. Tous sont placés sous couvert d'une ordonnance des services sociaux de leur pays. Grâce au parrainage, les établissements assurent à chaque enfant accueilli de recevoir trois repas par jour, d'être scolarisé et de bénéficier d'un suivi médical adapté.

TÉMOIGNAGE D'UNE FILLEULE PARRAINÉE, HANTA-FREDA, 14 ANS

Grâce au parrainage, j'arrive à découvrir les autres facettes de la vie : le goût d'aller à l'école, de bien se vêtir comme les autres. Car lorsque j'étais encore petite, je vivais avec uniquement une culotte.

Peu de personnes ont la chance de satisfaire tous ces besoins à la fois comme : avoir une chambre confortable, des jouets personnels, manger trois fois par jour, avoir le droit aussi de s'instruire avec plusieurs livres (français et malgache), de communiquer et surtout d'avoir une grande maison pour dormir.

J'adresse mes sincères remerciements à mes parrain et marraine, mais aussi à tous les autres parrains et marraines qui nous aident à réaliser nos rêves.



Hanta-Freda

Les centres d'accueil mettent un point d'honneur à scolariser tous les enfants qui leur sont confiés quel que soit leur niveau d'étude. À la pédagogie s'ajoute souvent un accompagnement psychologique indispensable et adapté à chacun des enfants souvent traumatisés par des histoires personnelles complexes. L'enjeu est de leur offrir une instruction suffisante pour leur permettre de devenir autonomes et de quitter le centre après une formation professionnelle ou un diplôme leur assurant de trouver un emploi.

BAKOLY NOUS PARLE DE SON PARCOURS

J'ai 22 ans. Ma mère est décédée quand j'avais 8 ans. Nous étions sept enfants et nous vivions avec notre père qui est décédé peu après. Lorsque j'ai été placée, j'ai eu du mal à m'habituer à cette nouvelle vie sans



Bakoly enfant

mes parents. La seule chose qui était ancrée dans ma tête, c'est que j'étais en sécurité ici. Puis, j'ai commencé à m'habituer au rythme de vie dans l'orphelinat. Et j'ai compris que le centre fonctionnait par le biais du parrainage. Je correspondais avec mon parrain. Je pouvais faire mes études tranquillement, je mangeais à ma faim...

Aujourd'hui, je peux continuer mon parcours en Université comme les jeunes qui vivent avec leurs propres parents. Je suis en 2ème année en filière sociologie professionnelle. Le parrainage paye mes frais de scolarité, je prends le bus comme tout le monde, je mange un repas frais pendant l'heure du déjeuner. Je reçois des soins quand je suis malade. Je vis dans une maison incomparable,

.../...

DÉPARTEMENT ENFANCE * DÉPARTEMENT ENFANCE * DÉPARTEMENT ENFANCE * DÉPARTEMENT ENFANCE

chaleureuse et conviviale. Et bientôt je partirai pour affronter ma propre vie et former ma propre nouvelle famille.

Pour conclure, en soulignant l'importance du parrainage, je remercie mes parents de cœur (le couple directeur du centre) et le parrainage de La Cause qui sont toujours là pour moi depuis des années jusqu'à ce jour.



Bakoly aujourd'hui

En luttant pour l'autonomie de leurs protégés, les centres s'engagent aussi contre le handicap. Aucun enfant n'est rejeté et chaque structure recherche le meilleur accueil possible pour les enfants porteurs de handicap.

Florandelle est née aveugle en 1998. Fille unique à la charge d'une mère isolée dans une situation d'extrême précarité, elle se trouvait rejetée du système éducatif normal. Enfant particulièrement intelligente, grâce au parrainage elle a été scolarisée à l'école inclusive Louis Braille dépendant du CJARC de Yaoundé, où elle a très vite rattrapé son retard.



Florandelle

Après un premier diplôme d'institutrice, elle est à ce jour en première année de sciences sociales à l'université de Yaoundé. Elle est reconnaissante au programme de La Cause qui lui a fait confiance et lui a permis de continuer ses études.

L'orphelinat n'est pas seulement un lieu de vie pour des enfants, c'est un foyer chrétien accueillant qui constitue une vraie famille attentive à chaque

enfant, à l'écoute de ses attentes et de ses besoins. Parfois, quand c'est possible, l'orphelinat aide l'enfant à renouer des liens avec sa famille biologique lorsque celle-ci peut à nouveau assurer son accueil.

L'éducation religieuse fait partie intégrante de l'éducation. Dans chaque foyer, la prière est un moment partagé avec tous, autour de la lecture de la Bible. L'enfant est accompagné par une équipe soucieuse de son devenir qui croit que la dimension spirituelle fait partie des besoins de l'enfant. C'est ainsi qu'il pourra construire sa vie d'adulte et son autonomie.



À MADAGASCAR

À Madagascar, dix structures situés à Tananarive, Antsirabé, Mananjary et Foulpointe ont bénéficié du soutien de la Cause pour un total de **97 308 €**.

Malgré cette année difficile, nous avons pu terminer les projets humanitaires initiés en 2019. Nous avons équipé d'un mobilier le bâtiment Edena, que nous avons récemment fait construire au CATJA, à Mananjary. Nous avons permis au centre Masohafa, à Tananarive, d'achever la construction du dernier étage de son bâtiment principal et d'installer un atelier de couture. Pour le centre Tangaïna, nous avons réhabilité les sanitaires.

Concernant l'aide alimentaire, Akany Fanantenana, à Mananjary, a bénéficié d'une aide complémentaire de **2 000 €** et les Sœurs de Mamré de **2 500 €** de dons pour faire fonctionner leur cantine solidaire.



LES SŒURS PROTESTANTES DE MAMRÉ SONT HEUREUSES DE VOUS SALUER !

À cause de la vive pauvreté à Madagascar, la violence règne partout dans l'île. Nos trois maisons ont plusieurs fois été cambriolées. Ils ont volé la provision d'haricots blancs des enfants pour une année et des matériaux pour le jardin et la lessive. Le coronavirus circule encore à Madagascar, les gestes barrières sont encore très stricts. Autres conséquences de la pandémie chez nous : fermeture des industries qui provoque l'augmentation des chômeurs, inflation, insécurité, viols, corruption, etc. La vie devient angoissante. Les enfants de la cantine sont au nombre de 108 pour cette année scolaire (financement par le parrainage de La Cause). Au nom de la communauté de Mamré, je vous exprime notre reconnaissance et nos chaleureux remerciements pour votre soutien. Que Dieu Trinitaire : Père - Fils - Saint-Esprit vous garde et vous fortifie.

Sœur Angéline
et toutes les sœurs (extrait de lettre)



AU CAMEROUN

Le Club des Jeunes Aveugles Réhabilités du Cameroun (CJARC), sis à Yaoundé, a reçu, pour le soutien de 24 enfants et jeunes handicapés de la vue, **8 164 €**.

Dans cette période d'épidémie, La Cause a financé en plus, grâce à un don spécial de **2 250 €**, la distribution des cannes blanches et de kits alimentaires aux personnes adultes handicapées suivies par le CJARC. Cette action a été l'objet d'un reportage de la télévision

LE DÉPARTEMENT ENFANCE DÉFIE LES CRISES (SUITE)

camerounaise. Le film est visible sur le site internet de La Cause. Le directeur, Coco Bertin MOWA, lui-même aveugle, a été touché par le coronavirus. Il a courageusement assuré son travail grâce à une équipe engagée à ses côtés. Il vient de recevoir le Grand Prix Panafricain De la Compétence Professionnelle.



Le 22 septembre 2020, grâce à une collaboration déjà existante dans le cadre des parrainages, La Cause a encore renouvelé sa confiance en remettant au CJARC une somme de 1 300 000 FCFA pour lutter contre la COVID-19. Cette somme a permis l'achat de denrées alimentaires (riz, sel, boîtes de sardines, huile végétale) et de kits sanitaires (gels hydroalcooliques, masque). De ce fait, 140 kits alimentaires et sanitaires ont été distribués par le CJARC aux handicapés des localités de Yaoundé, de Monatélé et d'Edéa. Ces distributions ont été accompagnées par des campagnes de sensibilisation sur les mesures barrières édictées par l'OMS et le gouvernement camerounais, et sur l'utilisation de la canne blanche. Le don remis par La Cause a été d'une grande utilité pour les handicapés de ces différentes localités. La joie et le bonheur se lisaient sur le visage de ceux-ci qui trouvaient en cela un secours.

Coco Bertin MOWA

AU TOGO

Le Centre d'Action Sociale au Togo (CAST), dirigé par la pasteur Mana Yevu, est partenaire de la Cause depuis plus de 30 ans. 350 enfants et jeunes dont 64 mineurs sont suivis par le programme parrainage de La Cause.

17 035 € ont été envoyés au CAST pour le parrainage. La générosité d'une donatrice nous a permis de changer les appareils électroménagers de la nurserie et de la cuisine grâce à un don supplémentaire de 2 250 €. **Au total, 20 935 €** ont été adressés pour les bénéficiaires du CAST.

Ce centre accompagne plusieurs jeunes adultes handicapés et assure leur soutien pour des études supérieures, à l'université de Lomé. C'est le cas d'Afeitom qui a bénéficié d'un don particulier de 1 300 € pour l'aider à continuer ses études.

Afeitom a été confié très petit au centre en raison d'une malformation de naissance. Né sans jambe gauche, il a été rejeté par son cercle familial qui y voyait la marque d'une malédiction. Mana Yevu l'a accueilli et le parrainage lui a permis d'être scolarisé. Elève brillant, Afeitom suit des études de droit. Il est très reconnaissant de ce que son parrainage a pu lui offrir.



EN HAÏTI

Huit centres d'accueil ont bénéficié du programme de la Fondation pour un **montant total de 56 401 €** en faveur de 169 enfants. Ce soutien est indispensable à ces structures du fait de la situation désastreuse du pays (voir article du pasteur Rodrigue Valentin en page 7).



Au-delà du don, la fidélité des donateurs force l'admiration :

Les donateurs de La Cause restent militants et imaginatifs pour la recherche de fonds : concerts, repas solidaires (avant l'épidémie), vente au profit des orphelinats. Autant d'actions ponctuelles portées par un ou plusieurs donateurs qui changent tout pour les enfants et les jeunes qui en sont bénéficiaires.

Ainsi, en Alsace, un groupe d'amis et de parrains d'enfants de l'orphelinat malgache AVOTRA a choisi de créer un magasin solidaire « Seconde main » en partenariat avec la Fondation La Cause pour financer cet orphelinat. Le magasin fonctionne sur le principe du bénévolat et est accueilli dans un bâtiment mis à disposition par la commune de Hunspach. Inauguré par le maire de la commune, M. Bertrand Wahl, le 27 mai 2021, il présente sur sa façade une série de panneaux expliquant le projet et la destination des sommes collectées.



32 groupes paroissiaux en France se sont constitués, sur proposition de La Cause, pour accompagner chacun le développement d'un de ces orphelinats et recevoir des nouvelles de la structure. Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à chaque personne qui permet à la Fondation La Cause de poursuivre ses missions !

Véronique GOY
Directrice du Département
Enfance



AKANY SOA DANS LA PEINE

C'est avec peine que nous avons reçu la lettre d'Alisoa, directrice du centre Akany Soa à Antsirabé : «C'est le cœur lourd, avec une immense tristesse, que je prends la plume pour vous annoncer que Tante Marie RASOANANTENAINA, éducatrice des enfants du centre est décédée. En la perdant, nous perdons un être cher, mais sa bonne humeur, sa générosité resteront sans nul doute dans nos cœurs pour toujours. Que notre grand Dieu miséricorde lui réserve la vie éternelle. » Toto Marie est décédée le 9 mai 2021 des suites du Covid-19. Elle avait 60 ans et devait prendre sa retraite l'année prochaine. Nous garderons en mémoire son dévouement pour les enfants, son accueil chaleureux et souriant à chacune de nos visites. Que le Seigneur t'accueille auprès de Lui, chère Toto Marie, nous ne t'oublierons pas !



HAÏTI AU CŒUR DE LA TOURMENTE

Je me réjouis d'être avec vous aujourd'hui, pour fêter les 100 ans de la Fondation La Cause. Je suis présent non seulement comme Président de la plate-forme Haïti et représentant international de la diaspora haïtienne pour la Fédération Protestante d'Haïti, mais aussi en ami et partenaire des actions de la Fondation La Cause en Haïti.

Je tiens à rendre hommage à La Cause et à son directeur qui, depuis 2008, nous a toujours soutenus et accompagnés dans nos difficultés. Haïti est une terre qui connaît l'adversité, comme vous le savez. Laissez-moi vous rappeler le terrible séisme de 2010 et ses conséquences.

Le tremblement de terre du 12 janvier 2010 a fait 280 000 victimes et laissé 300 000 personnes handicapées. La destruction de Port-au-Prince et de sa proche région a laissé sans logis 1,3 millions d'habitants. Les orphelinats, pour la plupart privés, se sont retrouvés sans eau, sans moyen de subsistance et surtout sans bâtiments, alors même que ces structures étaient appelées à accueillir un nombre toujours plus important d'enfants isolés ou devenus brutalement orphelins. La Fondation La Cause a immédiatement apporté une aide d'urgence à douze structures. À ce jour, c'est avec reconnaissance que je la vois poursuivre son action en faveur de huit centres d'accueil d'enfants qui bénéficient d'une collaboration au titre du parrainage et de l'aide humanitaire. J'aimerais souligner le rôle joué par le pasteur Philippe Verseils qui est resté plus de

deux années en Haïti au nom du Defap. Il a pu assurer de 2011 à 2013, une coordination de l'aide apportée par la Fondation La Cause.

Aujourd'hui, alors que nous pourrions avoir pansé les plaies de ce drame, nous nous retrouvons confrontés à une instabilité politique sans précédent. La corruption généralisée et le développement de la criminalité organisée – on compte plus de 200 gangs – aggrave jour après jour les conditions de vie d'une population extrêmement pauvre qui tente de survivre dans un climat d'insécurité permanente. Enlèvements, viols, massacre de population sont les lots réguliers de leur actualité.

Au mois d'avril 2021, l'enlèvement, contre rançon exigée de 800 000 €, de plusieurs religieux catholiques dont deux Français, a alerté le monde sur le sort des populations haïtiennes. Les étrangers ne sont de loin pas les seules victimes ! L'Unicef a alerté l'opinion internationale sur la situation des enfants haïtiens et notamment de ceux vivant en orphelinats.

En avril 2021 toujours, des bandes armées ont investi un centre d'accueil, à la périphérie de Port-au-Prince, afin de piller les réserves de nourriture. Avant de repartir, des gangsters y ont violé deux jeunes filles de 13 et 14 ans ainsi qu'une jeune femme de 27 ans.

Durant l'année scolaire 2019-2020, 60 % des écoles haïtiennes ont été fermées plus de 60 jours en raison de violences

urbaines. Les enfants sont aussi victimes d'enlèvement et de séquestration. De nombreuses familles quittent leurs quartiers, poussées à l'exode en raison de l'avancée des gangs qui incendient les maisons après les avoir pillées. Selon Jean Gough, Directrice Régionale Unicef pour les Caraïbes : « Semaine après semaine, en Haïti, les gangs criminels répandent la terreur et la peur sur un plus grand nombre de familles et de communautés. La sécurité des enfants devrait être la priorité principale du nouveau gouvernement haïtien. »

Face à ce chaos, La Cause reste présente. Elle continue à soutenir les orphelinats en adressant trimestriellement les moyens de survivre à près de 360 enfants. Elle améliore leurs lieux de vie et engage des réhabilitations pour sécuriser davantage les centres d'accueil. Et je sais que tout cela n'est possible que grâce à vous tous qui soutenez Haïti avec cœur et assurez à ces enfants l'espoir de grandir dans un monde plus serein.

Nos liens sont fermes face à la situation que connaît Haïti en ce moment, notre action commune est toujours plus nécessaire.

Pasteur Rodrigue VALENTIN
Président de la plateforme Haïti de la
Fédération Protestante de France
Coordonateur international
de la Fédération Protestante
d'Haïti



INFOS DE LA CAUSE * INFOS DE LA CAUSE * INFOS DE LA CAUSE * INFOS DE LA CAUSE * I

Pour tout renseignement : Fondation La Cause – 01 39 70 60 52 – www.lacause.org – fondation@lacause.org

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le rapport d'activité 2020 de la Fondation La Cause est disponible et peut être envoyé par mail à toute personne qui souhaite le recevoir.

ASSEMBLÉE DU DÉSERT

L'assemblée du Désert, à Mialet, dans le Gard, est un moment important pour les protestants de France et d'Europe : cette année, elle a lieu le dimanche 5 septembre. La Fondation La Cause y sera présente et sera heureuse de vous accueillir à son stand.

VENTE DE LA CAUSE 2022

Elle aura lieu les 18 et 19 mars 2022, à l'Église américaine. Nous espérons vous y retrouver très nombreux !

DISPO SEPTEMBRE

AGENDA 2022

Comme chaque année, l'Agenda de la Fondation La Cause paraîtra à la fin de l'été. Commandez-le dès maintenant.



12 €

ASSOCIATION CULTURELLE CHRÉTIENNE FRANCO-CORÉENNE

L'Association Culturelle Chrétienne Franco-Coréenne organise, en lien avec La Cause (inscriptions et informations au 06 29 81 60 58) :

1/ une rencontre du samedi 10 juillet au dimanche 11 juillet 2021, 33 rue du Clos, 45480 Boisseaux.
2/ un voyage en Corée, du 16 au 27 mai 2022. À la découverte de la culture coréenne et du développement du protestantisme en Corée. Organismes : Pasteur Sook-Hee et Deuk-Gu YOUN.

JOURNÉE MONDIALE DE LA CANNE BLANCHE

Elle aura lieu le vendredi 15 octobre 2021. La Cause reçoit à cette occasion des dons spécialement affectés à son travail en faveur des personnes atteintes de cécité. Nous invitons les églises à consacrer une offrande particulière lors du culte du dimanche 17 octobre. Nous sommes disponibles pour être invités à présenter nos actions dans votre Église à cette occasion ou un autre dimanche !

NOUVEAUTÉS À COMMANDER SUR LE SITE INTERNET

VERS L'AUBERGE - 12 PRÉDICATIONS DE LA PASTEUR CORINNE AKLI

Ces prédications évoquent le Père - Aubergiste qui m'a recueillie comme on cueille une petite fleur, comme on trouve une perle. Ma joie serait comblée si vous découvriez à votre tour de quel amour nous a aimés ce Père-Aubergiste.

Corinne Akli

(extrait de la 4^e de couverture)132 pages,
12 €

Commandes par téléphone : 01 39 70 25 03

Courrier : 69 av. E. Jolly 78955 Carrières-sous-Poissy — Internet : www.lacause.org

RÉSULTATS DE LA TOMBOLA 2021

Vous avez bien voulu participer à la tombola organisée à l'occasion de l'anniversaire de La Cause le 26 juin 2021, réalisée au profit de la reconstruction de l'orphelinat Compassion en Haïti. Nous vous en remercions et sommes heureux de vous faire connaître ci-dessous la liste des billets sortis au tirage :

- | | |
|---|---|
| Scooter PEUGEOT Ludix 50 cm3 | Évangéliser en France au XX ^e siècle (P. Cabanel) + CD O Jésus que ma joie demeure (I. MAALOUF et M.-L. GIROD) |
| Bon pour un séjour de vacances à AGAPÉ VILLAGE | Livre Cévennes (T. VEZON et P. CABANEL) |
| Carré HERMÈS | Trois DVD : Luther (E. TILL), Zwingli (S. HAUPT), Ce matin j'étais lépreux (G. Rouzier) |
| Abonnement au journal RÉFORME | Trois DVD : Luther (E. TILL), Zwingli (S. HAUPT), Ce matin j'étais lépreux (G. Rouzier) |
| Deux entrées adultes au Grand Parc du PUY DU FOU (85) | Tablette 7 KLIPAD + Ecouteurs avec chargeur BLAUPUNKT |
| Évangéliser en France au XX ^e siècle (P. Cabanel) + CD O Jésus que ma joie demeure (I. MAALOUF et M.-L. GIROD) | Sept pièces pour découper de Marc VEYRAT – Art et cuisine |
| Carré HERMÈS | GOOGLE HOME Mini |
| Abonnement au journal RÉFORME | Montre homme CHEIFEL Paris |
| Cafetière Nespresso KRUPS Vertuo | |
| Bougie parfumée DIPTYQUE int-ext | |
| Lecteur Blu-ray SONY | |
| Video projecteur à LED – KLIPAD | |

Tous les billets se terminant par un «__» permettent de recevoir en lot de consolation l'ouvrage des 100 ans de La Cause, Vous serez mes témoins.

Tous les envois seront effectués contre la remise des billets correspondants. Merci de bien vouloir joindre 3 timbres à 1,08 € (lettre verte) pour les frais de port des lots de consolation. Pour les gros lots, le port sera facturé. Comme indiqué sur les billets de tombola, les lots non réclamés avant le 30 septembre 2021 resteront acquis à La Cause.

La Fondation La Cause est habilitée à recevoir des dons déductibles de l'impôt sur le revenu, pour 66 % de son montant, dans la limite de 20 % du revenu imposable, ainsi que des dons déductibles de l'Impôt sur la Fortune Immobilière, à hauteur de 75 % de son montant, dans la limite de 50 000 €. La Fondation La Cause est autorisée à recevoir des legs et donations dispensés des droits de mutation.